

Madame, Monsieur,

Vous allez intégrer un institut de formations paramédicales des HUS.

Selon l'article L 3111-4 du Code de la Santé Publique, vous devez satisfaire aux obligations vaccinales pour l'entrée à l'institut de formation.

Les vaccinations doivent être menées à leur terme avant les stages cliniques pour satisfaire aux obligations vaccinales des professionnels de santé.

Merci de nous faire parvenir par mail à l'adresse **SSTEcoles@chru-strasbourg.fr** :

- La filière que vous intégrez (IDE, AS, AP, etc.) à **noter impérativement dans l'objet de votre mail**
- Votre nom et prénom
- Votre date de naissance
- Le scan ou copie de votre carnet de vaccination mentionnant les vaccins, les résultats de test tuberculinique et les maladies infantiles
- La copie de votre sérologie de l'hépatite B

CERTIFICATS DE VACCINATIONS A ENVOYER

VACCINATIONS OBLIGATOIRES

Vos vaccinations contre le DT(c)P (diphtérie-tétanos-coqueluche-poliomyélite) :

- ➡ Les dates de vaccination, notamment celle du dernier rappel
- Le calendrier vaccinal en vigueur demande un rappel effectué à l'âge de 25, 45 et 65 ans*

Vos vaccinations contre l'hépatite B :

- ➡ Les dates de tous les vaccins hépatite B réalisés
- ➡ **ET** un taux d'anticorps anti-HBs (complété d'un taux d'anticorps anti-HBc si le dosage des anticorps anti-HBs est inférieur ou égal à 100 Unités/m)

Un résultat de test tuberculinique noté en mm d'induration

Vaccinations conseillées mais non obligatoires

- ➡ Vaccination contre la rougeole, oreillons, rubéole
- ➡ Vaccination contre la varicelle
- ➡ Pour la COVID-19 : les dates des vaccinations, notamment celle du dernier rappel

Le service de santé au travail vérifiera vos vaccinations et vous recontactera par mail pour vous informer des éventuelles mises à jour à réaliser.

Exceptionnellement et en cas d'impossibilité d'envoi par mail, vous pouvez envoyer une copie des certificats de vaccinations par courrier à l'adresse suivante :

Service de médecine du travail - Hôpital Civil (UF 2701)
1 place de l'hôpital 67000 Strasbourg

Le Service de Prévention et Santé au Travail des HUS